


PathoPig 2017: nouvelle phase du programme

PathoPig, un programme visant à promouvoir une investigation fondée des problèmes affectant le cheptel dans les exploitations porcines par des autopsies à visée diagnostique subventionnées, est en cours depuis plus de trois ans. Il a déjà permis d'établir des résultats probants dans de nombreux cas et donc, de prendre des mesures destinées à améliorer la santé des porcs. Afin de renforcer encore cette tendance positive, le programme *PathoPig* se poursuivra.

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV

www.osav.admin.ch

Renforcement de la santé animale et détection précoce des épizooties

Les trois dernières années, *PathoPig* a permis d'augmenter le nombre d'examen post mortem de porcs et donc, d'améliorer la qualité dans le domaine des diagnostics fondés sur l'autopsie et des diagnostics complémentaires. Grâce à ces examens approfondis, de nombreux problèmes affectant le cheptel d'exploitations porcines ont pu être élucidés.

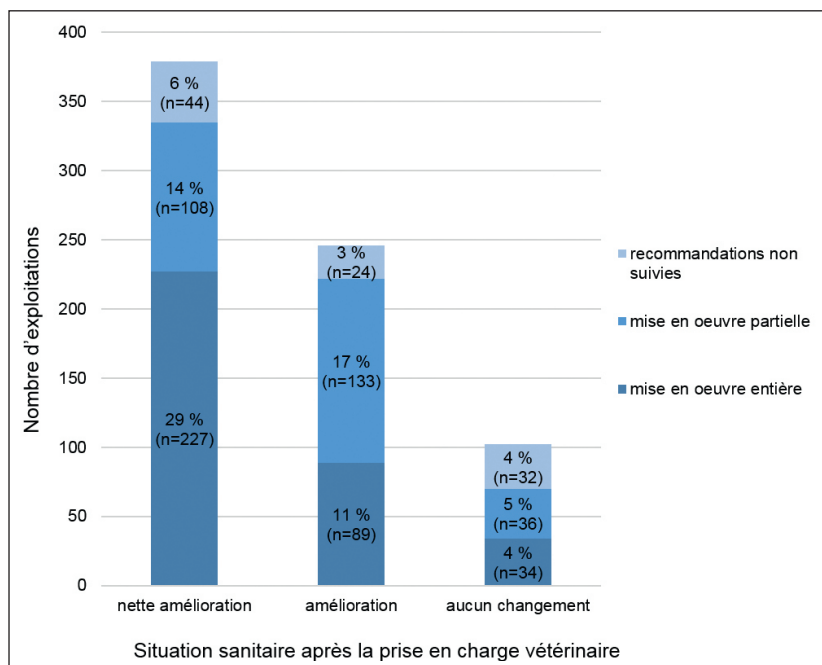
Les autopsies à visée diagnostique ont de nouveau été plus fréquentes, ce qui a permis aux laboratoires de faire de nouvelles découvertes sur les agents pathogènes présents en Suisse et d'une manière générale, d'améliorer les connaissances sur les maladies et épizooties des porcs en Suisse. En outre, les méthodes diagnostiques ont été adaptées et actualisées en fonction des besoins et des

problèmes. Les instituts et laboratoires associés ont de plus intensifié leurs échanges sur les résultats et méthodes de diagnostic depuis l'introduction de *PathoPig*. Tout cela représente un préalable important à la détection précoce des foyers d'épizooties ou de nouveaux problèmes de santé chez les porcs.

Forte valeur ajoutée pour tous

Dans le cadre de *PathoPig*, les coûts des analyses de laboratoire sont principalement à la charge de l'OSAV, de sorte que les examens diagnostiques sont souvent gratuits ou du moins très peu coûteux pour les agriculteurs. Les vétérinaires sont ainsi mieux à même de les convaincre d'accepter une procédure diagnostique complète. Quant aux vétérinaires eux-mêmes, une analyse approfondie du problème affectant le cheptel leur permet de mieux évaluer les questions sanitaires et donc, de donner au chef d'exploitation des conseils bien fondés. La situation sanitaire du cheptel dans la majorité des exploitations qui ont fait l'objet d'un examen complet dans le cadre de *PathoPig* est donc meilleure ou bien meilleure après la prise en charge vétérinaire et la mise en œuvre des recommandations par le producteur (ill. 1). En outre, *PathoPig* a permis de renforcer la collaboration entre vétérinaires, producteurs, représentants de laboratoire et autres acteurs et de susciter davantage de débats au sujet de la santé des porcs.

Illustration 1: Évaluation de la situation sanitaire du cheptel par le détenteur d'animaux après la prise en charge vétérinaire (données de 2014 à 2016).



Résultats et rétrospective de 2014 à 2016

De janvier 2014 à fin 2016 (état le 14 décembre 2016), 1 840 porcs ont été au total examinés dans le cadre de *PathoPig* pour élucider des problèmes affectant le cheptel. Dans plus de 70% des cas, il a été possible d'établir la cause de la maladie ou de la mort et de prendre les mesures adéquates destinées à améliorer la situation sanitaire dans l'exploitation.

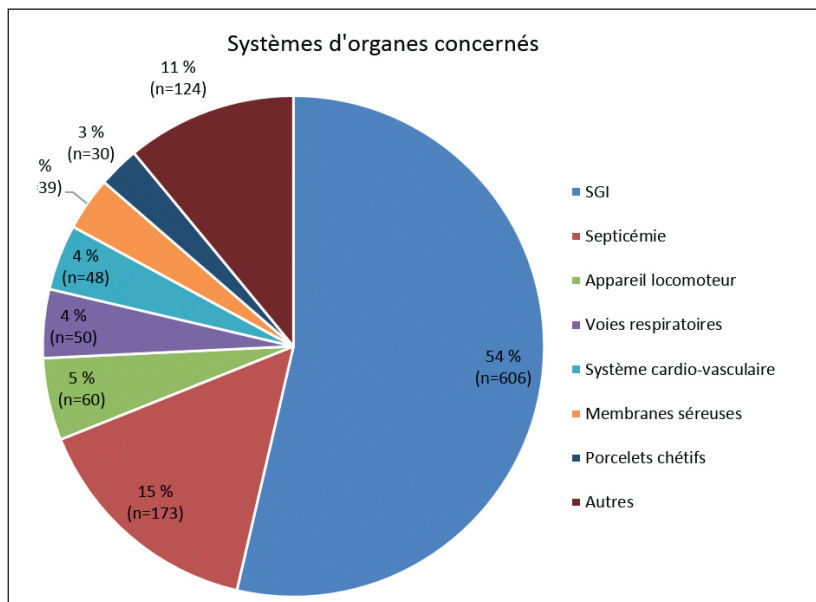
Systèmes d'organes concernés et causes de maladie

Les cas observés à ce jour ont mis en évidence un large éventail de pathologies, dont des types évolutifs rares. Les problèmes affectant le tractus gastro-intestinal ont concerné la majeure partie (54%) des porcs envoyés (ill. 2). Parmi ces cas, c'est une diarrhée causée par *Escherichia coli* qui a été le constat le plus fréquent (39%). La deuxième cause de mortalité établie par le diagnostic (18%) a été le syndrome hémorragique intestinal (SHI).

Perspectives 2017

Les conditions générales d'une participation à une procédure *PathoPig* ordinaire restent inchangées (voir encadré).

Au cours de 2017, il est prévu d'introduire en plus une nouvelle procédure *PathoPig*, selon laquelle les vétérinaires de troupeau qualifiés pour effectuer à la ferme des autopsies ou des prélèvements ciblés d'organes et pour procéder au diagnostic par la suite recevront des subventions aux conditions définies à cette fin. D'une part, il s'agit là de réduire la logistique de transport liée à l'examen d'animaux de grande taille (par ex. truies mères et verrats) et d'animaux provenant de régions reculées ; d'autre part, cette formation continue ciblée des vétérinaires permet d'assurer et d'améliorer la réalisation correcte des sections à la ferme, y compris les prélèvements d'organes ou d'échantillons, ainsi que des envois. Cette nouveauté est perçue comme une opportunité pour promouvoir durablement l'expertise des vétérinaires de troupeau, pour assurer ainsi sur l'ensemble du territoire une détection précoce et une surveillance des maladies porcines et pour favoriser une utilisation ciblée et aussi réduite que possible de médicaments vétérinaires pour la thérapie de ces maladies.



Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site de l'OSAV: www.osav.admin.ch (Page d'accueil > Animaux > Santé animale > Détection précoce > PathoPig).

Illustration 2: Pourcentage et nombre absolu de systèmes d'organes concernés par *PathoPig* de 2014 à 2016.

Contact:

Daniela Hadorn, Dr méd. vét.
Responsable du secteur Détection précoce et surveillance de la santé animale
Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSVA
Schwarzenburgstrasse 155
3003 Berne
Tél. +41 58 463 95 51
daniela.hadorn@blv.admin.ch

PathoPig 2017: l'essentiel en bre

Objectifs

Il s'agit de promouvoir une investigation complète de problèmes affectant le cheptel par des autopsies à visée diagnostique, afin de renforcer la santé animale et la détection précoce d'épizooties et d'autres maladies porcines.

Public cible

Toutes les exploitations porcines dont le cheptel présente au moins un des problèmes suivants:

- problèmes récurrents de pharmacorésistance d'origine inconnue
- taux élevé de maladie ou de mortalité
- symptômes exceptionnels
- utilisation accrue d'antibiotiques

Financement

Dans le cadre de *PathoPig*, l'OSAV prend en charge les coûts de diagnostic par problème jusqu'à concurrence CHF 500.-:

- CHF 200.- pour un animal envoyé*;
- CHF 400.- pour deux animaux envoyés;

- CHF 500.- pour trois animaux envoyés;
 - CHF 400.- par animal pour les truies mères et pour les verrats (mais au maximum CHF 500.- par problème).
- * Dans toute la mesure du possible, il faudrait envoyer deux ou trois animaux pour permettre un diagnostic complet. En outre, le plafond des coûts pris en charge par l'OSAV à partir de deux animaux est le plus souvent suffisant.

Manière de procéder concrète

- Les producteurs concernés s'annoncent auprès de leur vétérinaire de troupeau.
- Le vétérinaire effectue une visite dans l'exploitation pour évaluer la situation sur place. Les animaux choisis par le vétérinaire et le formulaire d'anamnèse *PathoPig* rempli par le vétérinaire sont envoyés ensemble au laboratoire d'analyse.
- Aussitôt que les résultats sont disponibles, le vétérinaire informe le producteur et le conseille sur les mesures utiles pour améliorer la santé des animaux.